

Service minimum d'accueil dans les écoles

En raison du mouvement social annoncé pour le **jeudi 13 janvier**, et conformément à la loi de 2008, la Ville de Montluçon met en place un service minimum d'accueil (SMA) dans les établissements dont le pourcentage de grévistes est égal ou supérieur à 25%.

Le SMA sera assuré dans les écoles suivantes :

Ecoles maternelles :

Desnos/Aymé, Marx-Dormoy, Paul-Lafargue, Louise-Michel, Marie-Noël, Jean-Renoir, Voltaire et Emile-Zola

Ecoles élémentaires :

Voltaire, Aristide-Briand, Anatole-France, Paul-Lafargue, Jean-Renoir, Jean-Rostand et Emile-Zola

Votre contact

Service Communication

04 70 02 55 53

communication@mairie-montlucon.fr